pays à réduire graduellement les restrictions quantitatives sur les importations en provenance des autres pays participants. C'est cette proposition qui donna naissance au plan de l'OECE en vertu duquel chaque pays supprimerait graduellement les restrictions quantitatives sur les importations en provenance des autres pays participants. On demanda d'abord à chaque pays d'abolir, à compter du 15 décembre 1949, les restrictions quantitatives sur au moins 50 p. 100 de toutes les importations privées en provenance de l'ensemble des autres pays membres, un objectif distinct étant fixé pour les vivres et les provendes, les matières premières et les produits ouvrés. Au mois d'octobre 1950, la plupart des pays avaient supprimé les restrictions sur 60 p. 100 des importations. En décembre, des négociations étaient entreprises sous les auspices de l'OECE en vue de porter cette proportion à 75 p. 100.

L'autre événement notable est le progrès remarquable qui à suivi les arrangements de paiements multilatéraux en Europe occidentale. Lorsque le plan de paiements de 1949-1950 prit fin en juin 1950, les pays membres de l'OECE convinrent d'établir une Union européenne de paiements. Cette Union permet à ces pays d'affecter leurs excédents courants d'une monnaie européenne quelconque au règlement de leurs déficits courants en toute autre monnaie européenne. Le compte général des compensations est établi à intervalles réguliers de manière à faire ressortir le solde créditeur ou débiteur de chaque pays à l'égard de l'Union. Le compte gédes facilités de caisse à chaque pays, dans une proportion à peu près égale à ses échanges avec les autres membres, afin que ceux-ci puissent solder des déficits imprévus à l'égard de l'ensemble du groupe. Mais, contrairement aux systèmes antérieurs de paiements, celui de l'UEP offre une série de stimulants qui visent à encourager les pays débiteurs ou créditeurs à rééquilibrer leurs comptes. Le pays débiteurs peuvent obtenir du crédit librement jusqu'à concurrence de 20 p. 100 de leur contingent; par la suite, ils doivent verser simultanément des paiements en or à l'Union pour couvrir la proportion toujours croissante de leurs déficits jusqu'à épuisement de leur contingent, après quoi un paiement en or de 100 p. 100 doit être effectué pour couvrir tout autre déficit. Les pays créditeurs accordent du crédit jusqu'à concurrence de 20 p. 100 de leur contingent sans recevoir d'or en retour, mais ils doivent par la suite consentir un dollar de crédit pour chaque dollar en or qu'ils touchent. Ces pays ont donc intérêt à réduire leur excédent. Les ressources initiales de l'UEP ont été fournies par l'ACE qui a prélevé à cette fin 350 millions de dollars sur les fonds du Plan de relèvement européen. Ce système de paiements multilatéraux a notablement contribué à la réalisation des conditions financières nécessaires à un plus grand assouplissement du commerce intereuropéen.

Certains Canadiens ont discerné des dangers particuliers dans les efforts tentés par les pays européens pour remédier à la pénurie de dollars. Les premières tentatives, qui visaient uniquement à réduire les dépenses en dollars furent décevantes, du fait surtout que l'Europe occidentale était virtuellement en mesure de faire provision de dollars. Plusieurs produits fabriqués en Europe auraient alors pu se vendre facilement au Canada, s'ils avaient été offerts à des prix conformes aux lois de la concurrence. Comme les pays membres de l'OECE cherchaient à développer le commerce intereuropéen au moyen d'accords spéciaux sur les paiements et les échanges commerciaux, le Canada et les États-Unis se trouvèrent aux prises non seulement avec le problème de la réduction des achats de marchandises nord-américaines par l'Europe occidentale, à cause d'une pénurie de dollars, mais aussi avec le problème encore plus vaste peut-être que posait la constitution en Europe occidentale d'un régime d'échanges distinct et plus coûteux pouvant constituer un empêchement permanent à l'écoulement des marchandises nord-américaines.

## Participation du Canada à l'OECE

Le Canada a toujours porté un vif intérêt au sort économique et politique de l'Europe occidentale. Les prêts consentis après la guerre à la Belgique, à la France, aux Pays-Bas et à la Norvège, pour ne pas mentionner le prêt beaucoup plus consi-

retro une de c pant et de mero mais

déra

para s'inte Cana le T dent inséi

miqı

men Trai que En r de l Affa l'OE Le ( par nada O.B

> et d brer par gue de l seul la n

Rép

Aus au p som mer con

tant

l'Eu que sièn sur et

19. Féi